

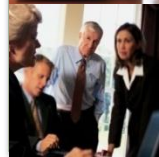
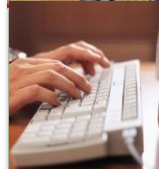
48^{ème} Journées Santé - Travail du CISME
19 octobre 2011



Entreprises
de Picardie en **santé**

Construction d'un programme régional commun à 3 services de santé au travail

Séverine LINÉ - Chargée de projet
ASMIS



- ✓ Le contexte
- ✓ Un programme régional inter services
- ✓ La méthode et les moyens
- ✓ Les résultats

Le Plan régional de santé publique de Picardie (2006-2009) :
le nombre moyen de décès pour 1 000 habitants est supérieur de
16 % pour les maladies cardiovasculaires et de 10 % pour les
cancers .

Parmi les déterminants de santé, la nutrition, l'activité physique,
l'alcool et le tabac jouent un rôle important.

Le milieu de travail apparaît propice pour réaliser des actions de
prévention auprès des salariés.

L'origine du programme Entreprises de Picardie en santé :

- 2003 – 2007, Plan cancer :

les services de santé au travail de Picardie ont créé ce programme pour les entreprises de plus de 200 salariés sur la thématique Tabac

- 2008, appel à projet « Agir pour la Prévention » de Sanofi :

s'appuyant sur cette expérience, mobilisation des services de santé qui se sont engagés à élargir le programme vers 3 autres thématiques (alcool, nutrition, activité physique)

Un programme régional interservices



Le programme Entreprises de Picardie en santé porté par l'
A.R.A.M.I.E :

- 3 services de santé au travail : ASMIS d'Amiens, AISTV de Woincourt, MTA de Saint-Quentin,
- développé sur 3 ans (2008-2011),
- co-financé par :
 - Services de santé au travail,
 - Agence Régionale de Santé de Picardie,
 - Sanofi,
 - Conseil Régional de Picardie,
 - Association pour la prévention des risques professionnels

L'objectif :

Améliorer la santé des salariés picards par une démarche de sensibilisation à la prévention des maladies cardiovasculaires et des cancers, en mobilisant :

- 20 % des entreprises de 20 à 200 salariés
- quel que soit leur secteur d'activité
- sur le lieu de travail et pendant le temps de travail
- par des actions de prévention sur la nutrition, l'activité physique, le tabac et l'alcool
- sur 2 bassins d'emploi : Picardie Maritime et Thiérache

La méthode et les moyens

Organisation en 5 groupes de travail :

- Comité de pilotage
- Groupe de travail Picardie Maritime
- Groupe de travail Thiérache
 - Groupe de communication
 - Groupe évaluation

Implication 15 médecins du travail

Recrutement 2 personnes ressources :

- psychologue - clinicienne sur la Picardie Maritime
- infirmier santé travail sur la Thiérache

Coordination générale

La méthode et les moyens

Une démarche en 3 temps :

1^{ère} étape



prospection, accord et
engagement des
entreprises

par

les médecins du travail

2^{ème} étape

appropriation et
choix d'actions

par

les entreprises



3^{ème} étape

mise au point

par

les personnes ressources



mise en œuvre des actions

par

la **personne ressource** ou
les **ressources propres** aux
services de santé et/ou
les **partenaires locaux**



La méthode et les moyens



Un réseau de partenaires locaux :

- les pôles de prévention et d'éducation du patient,
- l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de St Quentin (IFSI),
- l'Association le Mail
- l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA)
- la Maison des Entreprises de Thiérache et de la Serre
- l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS)
- autres professionnels (un coach sportif, diététicien, ...)
- les élus (la Sous-préfète de Vervins)
- ...

Les facteurs de réussite :

- l'implication des médecins du travail à la réunion de lancement,
- la réactivité par rapport à la demande,
- l'existence des personnes ressources,
- l'implication des partenaires sociaux,
- la composition du comité de pilotage et la régularité de ses rencontres
- la diversité des décideurs, un facteur clé de succès du programme
- le décloisonnement des acteurs de santé au niveau régional
- la coordination générale,
- le soutien des pouvoirs publics,
- les supports de communication et la mise en place de l'évaluation
- le partenariat public privé

Les limites :

- le pari sur des personnes relais dans les entreprises, difficilement mobilisables
- la difficulté pour accéder aux spécialistes en alcoologie (territoires non pourvus)
- le « sur mesure » qui prend beaucoup de temps
- une sous évaluation des coûts du programme, incertitudes des autres financements (demandes à renouveler chaque année)

Conclusion

Dans le cadre d'une approche territoriale et sur la base d'une double expertise en Santé Publique et en Santé au Travail, il est possible d'associer les entreprises et leurs salariés à la réalisation du Plan Régional de Santé.

Entreprises de Picardie en Santé a apporté aux entreprises, à titre gracieux, une expertise extérieure, un accompagnement méthodologique, des supports techniques et a permis de développer un travail en réseau avec les acteurs locaux.

L'enjeu général est de rendre pérenne des démarches de promotion de la santé au sein des entreprises.



Merci pour votre attention